

Les subsides

M. McCrossan: Monsieur le Président, nous réformons les pensions dans la limite de nos pouvoirs. Nous tâchons de donner l'exemple, contrairement à ce parti d'hypocrites qui a gouverné avant nous. Le gouvernement libéral n'a pas cherché à régler ce problème latent au cours des cinq dernières années.

Mme Mitchell: Pourquoi ne parlez-vous pas du RPC et de la pension de vieillesse?

M. McCrossan: Les libéraux prétendent qu'il faudrait nous blâmer pour ne pas avoir indexé intégralement...

M. Nunziata: Lisez la motion.

M. McCrossan: ... la pension de sécurité de la vieillesse. C'est un élément important de notre système de pension, mais ce n'est pas le seul. Depuis 1976, le gouvernement précédent a refusé de relever, ne serait-ce que d'un dollar, le plafond des sommes que les gens peuvent mettre de côté pour leur retraite. Il n'y a pas eu d'indexation partielle sur l'augmentation du coût de la vie dépassant 3 p. 100. Les libéraux ont assisté à l'affaiblissement du régime de pension privé en se croisant les bras, de sorte que, proportionnellement l'importance de la pension de sécurité de la vieillesse et du SRG a augmenté. Le parti libéral fait preuve d'hypocrisie puisque les libéraux n'ont pas pris le genre de mesure qu'ils préconisent dans cette motion.

Dans l'analyse du budget, j'ai déjà dit que nous avons décidé qu'il importait d'éliminer le déficit structurel qui résulte de l'indexation intégrale de toutes les dépenses du gouvernement et de toutes les déductions fiscales. Nous n'avons pas agi comme le gouvernement précédent l'avait fait avec le programme des 6 et 5 p. 100, en réduisant énormément ou en éliminant la protection contre l'inflation, quel que soit son niveau. Nous avons décidé de protéger les pensionnés contre une reprise éventuelle de l'inflation. C'est pourquoi nous avons décidé de limiter non seulement l'indexation de la pension de sécurité de la vieillesse, pour ce qui est des dépenses et des déductions, mais toutes les dépenses du gouvernement et toutes les exemptions fiscales. Par ailleurs, le gouvernement a enfin décidé qu'il était anormal que les députés de cette Chambre jouissent d'une protection et d'avantages spéciaux que ne peuvent avoir les autres Canadiens. Ainsi, nous avons éliminé l'indexation intégrale des pensions de députés, ce que le gouvernement précédent n'avait pas fait.

Cette motion libérale est hypocrite parce qu'elle porte uniquement sur un aspect du budget et suppose que rien d'autre ne changera dans l'intervalle. Les libéraux sont hypocrites parce que, si leurs députés membres du comité de la santé et du bien-être étaient venus assister à ce débat, ils sauraient que ce comité, représentant tous les partis, a recommandé à l'unanimité d'étudier la structure de la pension de sécurité de la vieillesse, du SRG, de l'exemption accordée aux personnes âgées et de l'exemption au titre des pensions, et qu'il a demandé que la question soit soumise de nouveau au comité à l'automne. Je suis convaincu que cette recommandation aura des suites.

Mme Mitchell: Vous aviez promis de ne pas toucher à la pension de sécurité de la vieillesse. Que faites-vous du livre bleu?

M. McCrossan: Non. Dans le livre bleu, le gouvernement n'envisageait pas d'apporter des changements dans l'immédiat. Le comité, constitué de députés de tous les partis, a recommandé à l'unanimité que nous examinions toute la structure de

la pension de sécurité de la vieillesse, du SRG, l'exemption fiscale accordée aux personnes âgées et l'exemption pour les revenus de pension. Les députés n'ignorent pas que la Chambre étudiera de nouveau cette question dans le courant de l'année et, de toute manière, avant la date du 1^{er} avril à laquelle commencera à s'appliquer le plafonnement de la pension de vieillesse. De plus, tous les députés savent que le RPC doit être renégocié avec les provinces et que la conception et les avantages du RPC subiront, d'ici un, an des changements fondamentaux qui modifieront le niveau de protection accordé aux pensionnés. Notre parti est bien décidé à améliorer les dispositions concernant l'invalidité et la pension du conjoint dans le RPC. Il faut s'attendre à une révision complète du régime des pensions.

Cette motion suppose qu'il n'y aura pas d'autre réforme dans le domaine des pensions, alors qu'il est évident que le gouvernement considère cette question comme une priorité. Elle est hypocrite parce qu'elle monte en épingle une petite mesure du budget et vise à effrayer la population en laissant entendre que c'est le seul changement. L'opposition sait parfaitement que nous préparons actuellement toutes sortes de mesures propres à augmenter le revenu des personnes âgées. Voilà pourquoi je trouve cette motion hypocrite. En l'espace de neuf mois, nous n'avons cessé de présenter projet de loi après projet de loi. Je crois que cette législature restera dans les mémoires comme l'une des plus actives des annales parlementaires. Nous ne pouvons pas réparer 15 années d'incurie en neuf mois. Nous procédons étape par étape. Les députés n'ignorent pas que nous sommes déterminés à réformer les régimes de pension.

M. Nunziata: Il est temps de vous réveiller. Vous vous êtes endormis sur vos lauriers le 4 septembre.

M. McCrossan: Il est temps que vous vous réveilliez. Je n'ai cessé de m'intéresser et de travailler à ces questions. J'ai une bonne idée de ce que représente notre détermination à réformer les pensions. Je peux dire au député que nous avons réussi à accroître la création d'emplois. Nous avons réussi à faire baisser les taux d'intérêt. Nous avons réussi à faire augmenter de plus du double les dépenses des entreprises. Nous avons réussi à donner des allocations plus élevées aux mères célibataires grâce au crédit d'impôt pour enfants. Nous avons réussi à donner une allocation de conjoint aux veuves et aux veufs âgés de 60 à 65 ans. Attendez que l'opposition constate les résultats obtenus par notre gouvernement. Les libéraux essaient, encore une fois, de faire peur aux gens. Ces manœuvres d'intimidation sont injustifiables. Tout comme ils ont tenté de le faire à l'occasion de l'exposé économique de novembre et, de nouveau, en février, pour le budget et Défi '85, les députés de l'opposition tentent de semer la peur mais, les unes après les autres, leurs tactiques d'intimidation se révèlent injustifiées. Ils avaient tort et ils ont encore tort. Ils n'ont aucune politique à proposer. Ils manquent totalement d'idées. Ils n'ont rien trouvé d'autre que de faire peur aux faibles et surtout aux personnes âgées même si les libéraux savent que nous préparons d'autres mesures qui modifieront la situation et l'amélioreront.

Des voix: Bravo!

M. McCrossan: Je ne suis pas joueur, monsieur le Président, mais je suis prêt à parier \$5 avec tout député de l'opposition